Ecole de Gestion des Risques
31-41 rue de Fourny
78530 Buc

Assurer la sécurité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire de l'infrastructure GI

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer la sécurité d'un train ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI). Vous apprendrez à connaître les éléments constitutifs des dispositifs d'urgence, à appliquer les procédures en cas d'accident ou d'incident, et à assurer la sécurité des passagers.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

Prérequis

- Pour suivre cette formation initiale les opérateurs doivent répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'entreprise et avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé correspond au niveau B1. Ce niveau de maîtrise de la langue française est donné selon l'échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues pour suivre la session de formation et l'évaluation selon les dispositions de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015.

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Connaître les éléments constitutifs des dispositifs d'urgence d'un train ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI) et savoir les utiliser
- Connaître les moyens d'immobilisation d'un train ou d'un convoi du GI
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale
- Connaître les moyens à sa disposition pour enseigner un agent en charge du trafic et de la gestion des circulations
- Signaler au conducteur les anomalies pouvant affecter la sécurité des circulations
- Assurer la sécurité des passagers à bord des trains ou en cas d'évacuation

Contenu de la formation

- Signaler au conducteur les anomalies pouvant affecter la sécurité des circulations
- Provoquer l'arrêt d'un train en cas de défaillance du conducteur
- Immobiliser le train et renseigner un agent sédentaire en cas de défaillance du conducteur
- Assurer, le cas échéant en se mettant à la disposition du conducteur, la protection d'un obstacle inopiné, la vérification du matériel ou de la voie
- Faire arrêter un train quand il circule dans des conditions dangereuses
- Assurer la protection arrière d'un train
- La protection des obstacles
- Lutter contre un incendie

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Cette formation est réalisée en salle de cours pour la partie théorique et les exercices, une partie pratique peut être dispensées en fonction des installations ferroviaires disponibles.

Moyens pédagogiques et techniques

Modalités d'évaluation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation sous forme de contrôle écrit et pratique. Une attestation valable 2 ans est délivré en cas de succès. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

Prix : 0.00 €